

## Les estives sont opérationnelles...



Après la saison 2011 qu'il avait fallu gérer avec une attention particulière en raison des difficultés à remplir le lac inférieur de Jaout, l'été 2012 se présente sous de bien meilleures augures. En effet, un point de perte dans l'alimentation de cette réserve a été découvert et réparé par les employés communaux, dès la fin de l'hiver. Cette réparation a permis un bien meilleur remplissage du lac.

Côté cabane, les derniers travaux d'équipement ont été finalisés : un poêle a été installé, du mobilier a été monté et, profitant de l'alimentation

en 220 volts installée l'année dernière, c'est la connexion Internet qui est aujourd'hui opérante. Cette dernière permet dorénavant aux bergers de

rester en lien avec leur famille par le biais d'une ligne téléphonique également utilisable pour d'éventuelles opérations de secours. Par ailleurs, cette connexion offre aussi la possibilité de regarder la télévision, détail non négligeable lorsque la saison dure 4 mois.



## Des médecins à Louvie-Juzon...

Le projet de création d'un cabinet médical avait été initié par deux médecins de la région. Ces derniers s'étaient rétractés après quelques mois seulement... Pour autant, quelques élus, bénévoles, artisans et employés communaux se sont rapidement engagés dans d'importants travaux pour aménager des locaux neufs et adaptés à de telles fins. Dans la foulée, avec courage et abnégation, Jean PEDESTARRES et Daniel SARTHOU ont relevé le défi de trouver de nouveaux praticiens, fiables et qualifiés, intéressés pour s'installer au village. Après de longs mois de recherches et de contacts, leurs efforts sont sur le point d'être récompensés, pour le bien-être de la population. En effet, deux médecins se sont manifestés et envisagent sérieusement s'installer à Louvie-Juzon au cours des toutes prochaines semaines... **Davantage de précisions seront données dans le prochain Bulletin Municipal... Croisons les doigts !**

## Reprise des marchés d'été sur la Place Camps



Cette année encore, les marchés d'été reprendront sur la Place Camps, à Louvie-Juzon tous les mercredis matins, du 4 juillet au 29 août. Comme les années précédentes, chacun pourra trouver des fruits et légumes, des pâtisseries, des plats cuisinés à emporter, des fromages, des vêtements, **des bijoux, des confiseries... et tout un tas d'autres choses** proposées par des commerçants venus tout spécialement pour les habitants du village et les vacanciers des environs. En cas de pluie, le marché serait transféré à l'intérieur du Foyer Rural pour qu'ait lieu encore ce temps de rencontre et de convivialité. Venez très nombreux !

## Réparations au Point Info



Après les dégâts occasionnés par les ruptures de canalisations dues aux grands froids de l'hiver dernier, il aura fallu tout un temps pour laisser aux experts le temps de rédiger leurs rapports et à l'assurance pour faire ses **comptes... Au final, cette dernière** refuse de prendre à sa charge les travaux, arguant que la tuyauterie qui

alimente les toilettes publiques auraient dues être vidangées ou mieux isolées. On croit rêver !

Afin que ce local puisse à nouveau être utilisé pour la saison estivale qui s'annonce, les travaux ont néanmoins été faits et le Point Info devrait ouvrir dès les premiers jours de juillet, comme si de rien était.

Côté assurance, le maire de Louvie-Juzon se charge de poursuivre la négociation pour qu'une indemnisation décente soit versée à la Commune. Mais, à une mauvaise fois d'une telle ampleur, la compagnie d'assurance actuelle pourrait bien perdre le contrat qu'elle a avec la Commune de Louvie-Juzon se voir remplacée par une autre, plus sérieuse.

# Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 4 mai 2012



- **Le Conseil Municipal autorise le Maire** à signer les documents affairant à l'élargissement du chemin qui mène à la tourbière.
- **Afin de poursuivre les travaux de remise en état de la tourbière de Pédestarrès**, huit jeunes seront embauchés durant les deux mois d'été. Durant cette même période, d'autres jeunes seront également embauchés pour travailler au village, soit pour prendre part à l'entretien de la voirie soit pour animer le Point Info.
- **Des travaux d'électrification seront prochainement réalisés** au lotissement d'Espalungue et sur la place Clémenteau.
- **Après l'enquête publique et le contrôle des services de l'Etat**, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est approuvé par le Conseil Municipal. La Commune de Louvie-Juzon conserve néanmoins un droit de préemption sur toutes les zones urbaines.
- **Après avoir été sollicitée par la Communauté de Communes de la Plaine de Nay** à propos du Schéma de Cohérence Territoriale que celle-ci s'engage à réaliser, la Commune de Louvie-Juzon choisit de n'être saisie qu'à partir du moment où ce projet sera arrêté, soit à horizon de deux ou trois ans.
- **Une convention sera prochainement signée** entre la Commune et l'école de Musique afin de préciser la mise à disposition des salles que cette dernière occupe pour ses cours.
- **Conformément aux règles en vigueur**, une offre de vente est faite au dernier locataire de l'ancienne école de Pédestarrès.

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2012

- **Le Conseil Municipal autorise le Maire** à signer le bail de location des locaux avec l'ostéopathe installée à Louvie-Juzon.
- **Le tarif des bacades est fixé pour les ânes** qui fréquentent les estives de la Commune.
- **Suite à l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche (13 à 18 places)** le temps de travail de la cuisinière doit être augmenté pour faciliter et améliorer la qualité de la préparation de produits frais. De ce fait, la convention de mise à disposition de l'employée communale sera modifiée par avenant et une nouvelle convention sera signée pour cinq heures de ménage à effectuer.
- **Après qu'ils aient été présentés aux différents partenaires concernés**, les plans de la future école maternelle ont fait l'objet de menues modifications. Désormais abouti, le dossier de permis de construire est approuvé. La demande de permis de construire est donc déposée. L'objectif reste la livraison des locaux pour la rentrée de septembre 2013.



Séance du 18 juin 2012

- **Le Conseil Municipal titularise l'employée** qui fera l'objet de la convention de mise à disposition de la C.C.V.O. et qui effectuera ses heures à la crèche intercommunale.
- **Il autorise le maire à demander l'annulation de la D.U.P.** concernant la source d'Aygue Blanque.
- **La prime à l'herbe sera reversée aux agriculteurs très rapidement.**



## PHAE : retour à la normale

(PHAE : Prime Herbagère AgroEnvironnementale)



Le 30 septembre 2009, l'assistance technique de l'Agence du Service de Paiement de la PHAE a sollicité la mairie de Louvie-Juzon pour un contrôle sur site des surfaces engagées.

Dans un souci de transparence et de compréhension, durant trois jours, les contrôleurs ont été accompagnés par des éleveurs transhumants et un élu. Compte tenu du positionnement des îlots, le rapport des contrôleurs faisait état d'un écart

Important entre la surface engagée par la Commune et la surface en herbe de chaque îlot. Cet état de fait pénalisait lourdement la Commune et, par voie de conséquence, les éleveurs. La redéfinition des îlots a été étudiée avec les éleveurs ce qui a permis de présenter à Monsieur le Ministre, un dossier de réclamation complet et argumenté.

Notre sollicitation a reçu un avis favorable du Ministère. Les îlots ont tous été redéfinis et les pénalités, un temps envisagées, ont été abandonnées avec un effet rétroactif jusqu'en 2008.

## Commissions...

Les gestionnaires de la carrière n'ont pas respecté les délais qu'ils avaient donnés en février dernier. Les travaux concernant l'isolation du concasseur, le forage qui permettra une meilleure alimentation en eau et l'aménagement d'une voie d'accès éloignée de l'entrée du camping n'ont pas encore commencé. Le Directeur assure néanmoins au Maire de Louvie-Juzon que tout cela sera fait au cours des toutes prochaines semaines... Chacun attend avec impatience ! Affaire à suivre...



### PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ou si vous connaissez une personne dans cette situation, vous pouvez vous inscrire ou la faire inscrire sur le registre de la mairie afin de pouvoir bénéficier d'aide si l'alerte canicule est déclenchée par le Préfet. Les inscriptions peuvent être faites par téléphone ou par courrier.

Ce dispositif de prévention ne remplace en aucun cas le recours à une assistance médicale.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112.

Les jeunes de la Communes nés entre le 1<sup>er</sup> avril 1996 et le 30 septembre 1996 sont invités à se présenter à la mairie pour être recensés sur les listes militaires en vue de leur participation à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

L'exposition installée à la Bibliothèque Municipale du 1<sup>er</sup> juin au 27 juillet 2012 est consacrée au "Développement durable". Par la suite, du 4 septembre au 1<sup>er</sup> novembre 2012, une nouvelle exposition : "Le cochon dans tous ses états", la remplacera.

A noter que la Bibliothèque Municipale sera fermée du 21 juillet au 20 août inclus 2012.

Toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour faire vivre cet espace. Aussi, tous les bénévoles potentiels sont invités à participer à la réunion de rentrée qui aura lieu le 31 août 2012 à partir de 18h.30, à la bibliothèque. Venez nombreux.

## Du côté des associations...

### XXXIII<sup>ème</sup> Estives musicales de Louvie-Juzon

Pour leur trente-troisième édition, les Estives Musicales Internationales de Louvie-Juzon se dérouleront encore tout au long de l'été. Les quatre dates à retenir sont les suivantes :



Mercredi 18 juillet 2012 à 21h.:

Roustem SAITKOULOV, au piano, jouera quelques œuvres de RACHMANINOV, compositeur, pianiste et chef d'orchestre russe. Un grand moment d'intenses émotions romantiques en perspective.

Mardi 31 juillet 2012 à 21h.:

Chœur d'hommes du monastère Konevets de Saint Petersburg composé de dix chanteurs placés sous la direction de Igor DMITRIEV. Ce chœur interprétera quelques chants de l'orthodoxie slave.

Jeudi 9 août 2012 à 21h.:

Orchestre de l'Académie de l'Isle Saint-Louis à Paris : Seize musiciens, placés sous la direction de Frédéric LOISEL, joueront GRIEG, DVORAK et TCHAIKOVSKY. Une très belle soirée dans un florilège de musique slave et nordique par des musiciens français.

Mardi 21 août 2012 à 21h.:

Jésus Martin MORO, organiste de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Luz qui interprétera de la musique Ibérique du XVI<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle à l'orgue historique de Louvie-Juzon.

**Tous les concerts auront lieu à l'église de Louvie-Juzon.** Pour y assister, les réservations doivent être faites en téléphonant au 05.59.05.88.50.

Prix des places : 16 euros, 24 euros et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Il est important d'arriver, au plus tard, à 20h.30.

La plaquette officielle des Estives Musicales est disponible à la mairie, au Point Info et téléchargeable sur le site Internet de la Commune.

### Fêtes des hameaux de Louvie-Juzon

Après les grillades de Pédetarrès, c'est Pédéhourat qui sera à l'honneur les 21 et 22 juillet prochains avec la Fête des hameaux. Les festivités commenceront le samedi soir par un repas champêtre. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès de :



- Irène LANOT (05.59.05.63.58)
- Lionel GUILHAMET (05.59.05.70.37)
- Sylvie LASSERRE (05.59.05.61.49)

Le prix du repas est de 20 € par adulte et de 10 € par enfant de moins de 12

ans. A partir de minuit, les tables seront mises par côté pour faire place... au bal.

Le dimanche, une messe solennelle sera donnée sous le chapiteau à partir de 10h.30. A midi, un apéritif

sera offert avec l'animation d'une bandas. Vers 14h.30, un nouveau repas sera proposé pour 10 €, tarif adulte, et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans. Là encore, il est souhaitable de s'inscrire auprès des mêmes personnes que pour le repas de la veille.

### Mondovélo 2012 passera par Louvie-Juzon



Le principe de la Monovélo est simple : proposer aux amateurs de faire une étape quatre jours avant le passage du Tour de France...

Le samedi 14 juillet 2012, ce sont près de 10 000 cyclistes (!) qui partiront de Pau pour arriver à Bagnères-de-Luchon (en passant par Louvie-Juzon) 201 km plus loin, après avoir gravis les mythiques cols de l'Aubisque, du Tourmalet, d'Aspin et de Peyresourde. Fort heu-

reusement, l'arrivée sera jugée... en bas d'une descente !

Pour cette occasion, il est néanmoins essentiel de noter, dès à présent, que l'Avenue Aristide Briand (D 934) sera fermée à toute circulation ce jour-là, de 6h.50 à 9h.15 et que le stationnement y sera interdit. La gendarmerie contrôlera les principaux axes et ce sont 9 "signaleurs", choisis parmi les adhérents de l'Association du Foyer Rural, qui surveilleront les carrefours secondaires. Un véritable spectacle, à ne pas manquer ! Venez encourager tous ces rois de la petite reine...

## A l'école...

### Sauvages de ma rue

C'est dans ce cadre que les petits écoliers de Louvie Juzon se sont inscrits au programme de sciences participatives « Sauvages de ma rue ». Après avoir découvert les plantes du village et appris les rudiments de botanique, le grand jour de la détermination est arrivé. Pour que les apprentis botanistes aient quelque chose à se mettre sous la dent, la municipalité avait décidé de ne pas intervenir en matière de désherbage dans la rue d'Espalungue. Grâce à cela, les habitants de



cette rue ont pu admirer des fleurs colorées qui ont progressivement colonisé les murs et les fissures et ce n'est pas moins de 26 espèces que les enfants ont pu identifier.

De retour à l'école, ils se sont connectés à Internet et ont transmis ces données aux scientifiques du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris qui leur ont envoyé un message de remerciements.

Parmi les plantes qui ont fait le décor de la rue d'Espalungue, les enfants ont reconnu le Centranthe rouge, la Cymbalaire des murs ou encore la Chélidoine ou « Herbe à verrues ». D'autres plantes n'ont pu être identifiées et feront l'objet du travail des deux prochains printemps.

### Prochaine rentrée scolaire



La rentrée scolaire se fera pour tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires le mardi 4 septembre au matin. Les enseignants, eux, feront leur rentrée un jour plus tôt.

Le calendrier des vacances de l'année 2012-2013 ayant ait l'objet de récentes modifications ministérielles sera précisé dans le prochain Bulletin Municipal qui paraîtra début septembre...

## Trois projets d'aménagement de Places...



Trois projets d'aménagement des Places de la Commune sont en cours. Concernant le premier projet, il consiste à créer davantage de places de parking à proximité du centre-bourg tout en agrémentant les abords du gave. Pour cela, une vingtaine de mètres devraient être récupérés sur le terrain de Saint-Pierre-d'Aurillac et l'ensemble de l'espace fait déjà l'objet d'études et de réflexions. Pour l'heure, on peut aisément espérer créer une trentaine de places de parking ainsi que deux emplacements pouvant accueillir des camping-cars. Concernant ces derniers, il conviendra, évidemment, de faciliter leur stationnement sans pour autant tolérer leur installation. Des tables de pique-nique seront également installées sur l'herbe. Les travaux devraient pouvoir être menés durant l'automne prochain.



## Réouverture du Bar-Restaurant-Pub "La Tanière"



Depuis le 7 mai dernier, la Tanière, haut lieu de rencontres et de convivialité, est à nouveau ouverte. C'est avec un courage remarquable qu'Adrien et Mathieu se sont engagés dans cette aventure avec une volonté farouche

Le second concerne l'espace de Pédetarrès qui accueille, chaque année, le chapiteau où est organisé le repas champêtre de la Saint Jean. Après avoir été aplani et revêtu d'un matériau concassé, le sol s'est aujourd'hui stabilisé. La place sera prochainement bordée par des lisses en bois pour mieux la délimiter, pour embellir le site et pour maintenir une propreté suffisante. A noter que l'ancienne cabane qui abritait, par le passé, le Point Info pourrait être installée à proximité pour abriter quelques ustensiles de l'association Saint Jean.



Le troisième projet concerne la Place de Pédéhurat. Après avoir été nettoyée et débarrassée des vieux murs effondrés, toute une zone



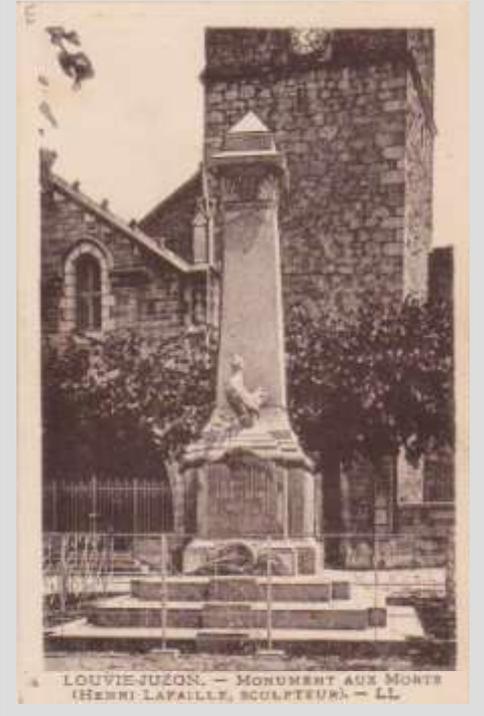
de faire vivre cette brasserie et, par conséquent, de participer à la vie de notre village. Tous les midis de la semaine, ils proposent un plat du jour sous 3 formules et, le reste du temps (soirs et week-ends), c'est à partir d'une carte variée qu'ils préparent les repas. Les horaires d'ouverture sont : tous les jours de 11h. à minuit mais jusqu'à 2h. les vendredis et samedis. Félicitons ces jeunes repreneurs et souhaitons leur une belle réussite dans leur entreprise. Que vive la Tanière et soyons nombreux à nous y retrouver !

## Clin d'œil du temps passé

Août 1922

Monument aux Morts

Le montant des travaux de la mise en place du monument commémoratif aux morts de la guerre, ainsi que la plaque du hameau, s'élève à la somme de 3076 francs, travaux effectués par M. Henri LAFFAILLE, tailleur de pierres.



a été aplani et remblayée avec des matériaux adaptés. Maintenant que ces matériaux rapportés sont également stabilisés, la phase suivante peut être envisagée. Comme pour la Place Saint Jean, il s'agit ainsi de délimiter le pourtour avec de simples lisses. Par contre, un effort sera fait pour végétaliser l'espace et pour installer une aire de jeu pour les enfants. **Le cœur de Pédéhurat se doit aussi d'être beau et attrayant.**



## Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 8h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :  
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON  
Tél. 05 59 05 61 70  
Fax 05 59 05 74 56  
Email : mairie.louvie@orange.fr  
Site : louvie-juzon.fr